

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES : 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 28 Juillet

L'ESCADRE FRANÇAISE

EN RUSSIE

L'escadre française commandée par l'amiral Gervais, est arrivée à Cronstadt jeudi à midi, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Dès le matin, toute la ville était pavée. Vers dix heures, des bateaux à vapeur chargés de monde arrivaient de St-Petersbourg, de Péterhof, de Oranienbaum, allant à la rencontre de l'escadre française.

Celle-ci a été aperçue à l'horizon vers onze heures; elle fut aussitôt entourée de toute une flottille de vapeurs surchargés de monde. L'accueil fut enthousiaste avec des hurrahs et des cris de : « Vive la France ! ». La musique entonna la *Marseillaise*.

L'escadre s'est dirigée lentement vers Cronstadt, la *Lance* en tête, puis le *Marengo*, le *Requin*, le *Marceau*, le *Furieux*; un peu à droite suivait le *Surcouf*.

A onze heures et demie, le drapeau russe a été hissé sur le *Surcouf*; aussitôt se sont fait entendre les saluts à la nation et au doyen de la rade. Les équipages des bâtiments, montés sur les vergues, ont acclamé leurs hôtes français par des hurrahs enthousiastes.

Dimanche, un dîner a été offert à l'amiral Gervais et aux officiers de l'escadre par le grand duc Alexis.

Lundi a eu lieu un banquet donné par la municipalité de Cronstadt.

Mardi, dîner chez l'empereur.

La presse russe est unanime à souhaiter la bienvenue aux marins français et constate la haute importance politique de la visite de l'escadre qui est une preuve palpable de l'amitié de la France et de la Russie.

Le *Nouveau Temps* considère la visite

de l'escadre comme un nouveau pas vers un étroit rapprochement de deux pays obligés de garantir leur avenir national contre les conséquences de la conjuration politique des Etats de l'Europe centrale.

Le *Gradjanine* attache une importance plus spéciale au fait que l'empereur en recevant l'amiral Gervais et ses officiers, associa le gouvernement russe à la rencontre des peuples russes et français personnifiés par leur flotte.

Les autres journaux tiennent un langage analogue.

Les journaux viennois chantent sur une autre gamme.

Ils discutent une hypothèse d'une alliance franco-russe, tout en s'efforçant de démontrer l'impossibilité d'une semblable alliance.

Les intérêts de l'empire absolu du tzar et ceux de la France républicaine, disent-ils, sont totalement différents, et même opposés; songer à une alliance entre les deux Etats est donc chimérique.

A la suite de sa visite à l'escadre française, l'empereur de Russie a adressé un télégramme de félicitations au président de la République qui s'est empressé de lui envoyer l'expression de ses remerciements.

* *

UN TRIPLE ATTENTAT

On lit dans le *Petit Journal* :

Depuis plusieurs jours MM. Lefuel, faisant fonctions de procureur de la République en l'absence de M. Banaston, en congé en ce moment, Vieille, ingénieur, inventeur de la poudre sans fumée, Athalin, juge d'instruction, et Goron, chef de la sûreté, se réunissaient l'après-midi, chez le chef du laboratoire municipal, M. Girard.

Voici la cause de ces conciliabules :

LIVRES DE MESSE EXPLOSIBLES

Mme Constans, femme du ministre de l'intérieur, MM. Etienne sous-secrétaire d'Etat aux colonies, et Treille, chef du service de santé colonial, recevaient dernièrement d'un expéditeur inconnu des *missels*.

Le titre de chaque livre de messe était caché par une bande de papier gris, sur laquelle étaient

écrites l'adresse et la qualité des destinataires.

En outre, les feuillets de ces livres étaient collés entre eux, de façon qu'ils ne pussent être ouverts.

Sur la supposition que ces ouvrages pouvaient contenir entre leurs feuilles des matières explosibles, ils furent envoyés à la préfecture pour être examinés par M. Girard, chef du laboratoire municipal.

En même temps le parquet procédait à une enquête. Il est prouvé que ces livres ont été expédiés de Toulon. M. Goron, chef de la sûreté, est parti vendredi soir par l'express de 7 heures pour cette ville.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cet affaire :

La première personne qui reçut le volume-objet était M. Treille. Il s'empressa de l'ouvrir, mais comme il éprouvait une certaine résistance et que des grains de poudre s'échappaient de pages collées entre elles, il eut immédiatement des soupçons.

Se rappelant que des lettres de menaces lui avaient été adressées il y a quelques temps ainsi qu'à M. Etienne et à d'autres personnes par un ancien médecin de la marine, il eut le soupçon que la boîte devait contenir quelque matière explosive.

Il s'arrêta dans ces investigations et alla avertir M. Etienne. Celui-ci, qui avait reçu une boîte contenant un livre semblable, résolut de l'envoyer avec celui de M. Treille à la préfecture de police.

Ils apprirent bientôt qu'un paroissien pareil au leur avait été également envoyé à Mme Constans.

Mais M. Constans, pris de méfiance, bien qu'il n'eût pas été visé par les lettres de menaces de l'expéditeur soupçonné, avait aussi soumis l'étrange envoi à l'examen du laboratoire.

Cet examen aurait révélé que la poudre contenue dans les vieux volumes n'était autre que du fulminate de mercure, dont l'explosion eût pu être terrible.

Jusqu'ici on ignore si le médecin soupçonné est bien l'auteur de cet envoi.

Ce qui déroute les soupçons, c'est l'envoi d'une boîte à Mme Constans, aucune menace n'ayant jamais été proférée contre elle ou contre le ministre de l'intérieur par l'auteur des lettres en question.

A la suite des constatations faites, M. Athalin, qui est chargé de l'instruction de cette étrange affaire criminelle, a délivré un mandat facultatif à M. Goron. Celui-ci, ainsi que nous l'avons dit, est aussitôt parti pour Toulon où l'on croit trouver l'auteur de la tentative criminelle, qui heureusement, n'a pas réussi.

Cependant, à de certains indices, on pense que les singulières machines explosibles adressées à Mme Constans, au ministre de l'intérieur et à MM. Etienne et Treille ont été fabriquées à Paris.

L'inspecteur principal Jaume a été chargé de diriger ses investigations dans ce sens.

Il nous semble intéressant de donner une description exacte et rapide des singuliers engins explosibles envoyés par le monsieur de Toulon.

Le missel adressé à Mme Constans est relié en maroquin bleu-marine, avec fer à froid sans couleur. Il a été édité en 1830.

« L'expéditeur », un homme ingénieux, a découpé chaque page de ce volume in-8 comme un album de photographies; dans la place ainsi creusée il a mis une boîte à sardines vide remplie de 150 à 200 grammes de fulminate de mercure.

Grâce à un petit système à amorces, très compliqué, en ouvrant le livre, l'explosion devait inévitablement se produire.

Mme Constans essaya d'ouvrir le livre. Il ne s'ouvrit pas, mais par un tout petit coin il en sortit une poussière bleuâtre et de désagréable odeur. C'était étrange et la femme du ministre de l'intérieur, justement étonnée, laissa de côté le paroissien suspect.

Bien lui en prit. Les deux cents grammes de fulminate de mercure qu'il contenait dans sa boîte à sardines auraient fait sauter un navire cuirassé.

C'est horrible et fou.

Les volumes incendiaires envoyés à MM. Etienne et Treille sont plus volumineux, massifs; 15 centimètres sur 25; des explosifs pour hommes. Ce sont des bouquins à tranche rose.

Sur l'un d'eux le timbre appliqué par la poste ne portait que la première syllabe du mot : Toulon.

M. Goron, chef de la sûreté, est arrivé samedi à midi 30 à Toulon.

Après s'être arrêté pendant une heure au Grand-Hôtel, il s'est rendu à deux heures au parquet, où il s'est mis en rapport avec MM. Flourens, procureur de la République, et Dagallier juge d'instruction.

Il paraît démontré que les trois machines infernales renfermées dans les volumes ont été fabriquées par quelqu'un appartenant à l'arsenal de Toulon, ou tout au moins à la marine.

pectable de sa transaction.

Muni d'une lettre de change tirée par un banquier de Strasbourg sur le comptoir d'Escompte de Paris, il revint au Hohwald où il comptait coucher pour la dernière fois, son successeur devant prendre possession de l'hôtel le lendemain même.

Par bonheur, sa mère avait eu la précaution de l'émanziper légalement dès l'âge de dix-huit ans, confiante dans sa sagesse précoce. De cette façon, bien qu'il ne fut pas majeur, il n'avait point de tuteur et n'était obligé de rendre compte à personne de la façon dont il dirigeait ses affaires.

La première personne qu'il aperçut en rentrant fut Catherine.

— Viens ici, toi ! lui dit-il avec rudesse.

Elle fut doublement surprise de ce qu'il la tutoyait, chose qu'il ne faisait pas depuis qu'ayant hérité elle était devenue une demoiselle, et, plus encore, de la brutalité inusitée avec laquelle il lui parlait. Elle le suivit en tremblant dans le petit bureau. Il s'y enferma avec elle, puis froidement, d'une voix qui tremblait un peu :

— Je te chasse, fit-il, et je te donne une demi-heure pour t'en aller.

— Hein ! s'écria-t-elle avec un haut-le-corps, est-ce que vous devenez fou ?

A. SIRVEN ET A. SIEGEL. (A Suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 32

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE
EN ALSACE

XXI

LES DEUX LETTRES

Rosa les regarda, surprise du ton dont elle avait prononcé ces quelques mots. La jeune femme avait l'air moins cordial qu'à l'ordinaire.

Puissance de la calomnie même dévoilée ! Dans son esprit, un soupçon vainement combattu s'était élevé.

Pour qu'on ait ainsi parlé de Léon et de Rosa, il fallait qu'il y eût quelque chose... il n'y a pas de fumée sans feu... pourquoi la jeune fille n'aurait-elle pas eu un peu d'affection pour le Parisien, si galant, si aimable, que Mme Dornach était jalouse et fâchée qu'on l'ait pu croire amoureux d'une autre que d'elle-même ?

Rosa devina ce qui se passait dans l'esprit de Mme Dornach.

— Je ne reviendrai jamais à Reiniremont ! se dit-elle.

XXI

COUP DE TÊTE

Quand Michel eut reçu le portrait-carte de Léon

Charmoy, envoyé par lui avec le billet qu'on a vu, et qu'il eut, tremblant d'indignation, lu les lignes ajoutées par Frédéric, il entra dans une violente colère.

Il fut bien près d'appeler Catherine et de la chasser honteusement, sur l'heure ?..

— C'est là, pensa-t-il avec dégoût, la femme à qui j'allais donner mon nom !... Vile créature, rien ne lui coûtait pour arriver à ses fins, ni le mensonge, ni la calomnie !... et quels détours infâmes !... quelles ruses infernales !... dans quelle boue elle m'a fait patauger ! dire que j'ai pu me laisser abuser au point de la préférer à cette adorable Rosa, si honnête, si loyale ! pauvre enfant ! elle saura au moins que si j'ai été la dupe, je n'ai pas été le complice de ces deux coquins !... Je veux qu'elle assiste à l'exécution ! qu'elle soit ici quand je dirai à la misérable : Vaut-en !... et ne remets jamais les pieds dans cette maison !...

Il écrivit alors à Rosa sa première lettre, qu'il eut soin de mettre à la poste lui-même; puis le brave garçon trouva assez de volonté pour dissimuler ses projets afin de rendre le châtiment plus complet, plus éclatant. Il fut assez fort, assez résolu pour cacher à Catherine tout le dégoût qu'elle lui inspirait jusqu'au jour prochain, attendu avec impatience, où Rosa rentrerait triomphante dans cette maison, dont il la supplierait d'être désormais la maîtresse. Car ce serait elle qu'il épouserait, et non cette Prussienne qui lui faisait horreur, maintenant qu'il la connaissait enfin.

Catherine, de son côté, était loin d'être sans inquiétude depuis le départ de Léon Charmoy. Que

se passait-il entre lui et Frédéric !

Les jours s'écoulaient et elle était sans nouvelles de Reiniremont !... Frédéric n'écrivait plus.

L'ignorance dans laquelle la laissait le petit Bavarrois lui paraissait un fâcheux présage.

Quarante-huit heures après avoir écrit à Rosa, Michel était allé attendre le facteur, espérant une réponse qui ne devait pas venir, la jeune fille étant à ce moment-là dans la période aiguë de sa maladie et, d'ailleurs, sa lettre ne lui ayant pas été remise.

Après avoir trouvé bien cruelle l'attente dans laquelle il se morfondait, le pauvre garçon passa de l'anxiété au chagrin, et du chagrin au désespoir.

Dans sa désolation profonde, il perdit complètement son sang-froid.

Il ne réfléchit pas que Rosa n'était pas au courant de ce qui s'était passé, qu'elle n'avait aucun reproche à lui adresser, et par conséquent, rien à lui pardonner; il la crut fâchée, blessée dans sa fierté; il s'imaginait qu'elle n'oublierait jamais une offense qu'elle ne connaissait même pas et, prenant son silence pour une preuve de dédain écrasant, exalté jusqu'à la folie, il fit un coup de tête. Non pas un coup de tête soudain, irréflectif, mais un coup de tête arrangé, médité, raisonné.

Il se rendit à Barr, chez un de ses confrères qui, depuis longtemps, avait manifesté vainement le désir d'acquérir l'hôtel des Étrangers, au Hohwald. En une demi-heure, l'affaire fut conclue au gré des deux parties.

Le soir même, il avait en poche le produit res-

INFORMATIONS

Accident de la gare St-Mandé

Paris, 27 juillet 2 h. m.

Un train supplémentaire venant de Joinville-le-Pont a enfoncé un fourgon et trois wagons remplis de monde, d'un premier train qui se trouvait en gare.

Les wagons sont montés les uns sur les autres et l'un deux, éclairé au gaz a pris feu.

On n'entendait que cris et gémissements.

Les secours ont été immédiatement organisés; les pompiers ont éteint l'incendie et les employés des railways ont retiré les blessés de dessous les décombres.

On ignore encore le nombre des victimes; on parle de 50 blessés ou tués.

NOUVEAUX DÉTAILS

Paris, 27 juillet, 10 h. m.

Une dizaine de wagons stationnaient à la gare St-Mandé où il y avait une fête locale, lorsqu'un autre convoi, arrivant, à toute vapeur de Nogent, se jeta sur lui. La locomotive monta sur le fourgon et deux wagons de queue à double étage, bondés de voyageurs, furent littéralement écrasés. Le cendrier de la locomotive mit le feu aux débris.

Les pompiers de Paris, mandés en toute hâte, durent noyer les débris avant que tout sauvetage fût possible.

Le spectacle est horrible. On entend hurler des blessés restés sous les décombres.

Jusqu'ici 47 morts ont été retirés, et il en reste encore un certain nombre sous les décombres.

Beaucoup de blessés ne survivront pas, car certaines blessures sont affreuses.

Il y a plusieurs cas subits de folie. On a retiré plusieurs cadavres entièrement carbonisés et de nombreux membres, tels que des bras, des jambes, et même une tête de femme également brûlée.

On ne connaît que quelques noms de morts ou de blessés. A la gare, à la mairie, où se trouvent les cadavres et à l'hospice, où se trouvent les blessés, il y a encore des scènes de désespoir déchirantes et affreuses.

Le dévouement des troupes, des pompiers et des médecins, a été admirable.

Des scènes tragiques au possible ont eu lieu. Des blessés ont demandé à être achevés.

Un jeune homme de vingt ans, qui avait les bras écrasés et les jambes retournées, réclamait sa mère.

Une jeune fille, dont le père et la mère ont été écrasés, rit, chante; elle est folle.

Un enfant de quatorze ans, qui a les membres inférieurs réduits en bouillie, pleure sur le corps de sa mère, dont il ne veut pas être séparé.

Quelques habitants de St-Mandé ont été réquisitionnés pour recevoir provisoirement les blessés.

Sur le passage des morts, les gardiens de la paix, ordonnent à la foule de se découvrir; ce qu'elle fait aussitôt.

Le testament de M^{me} de Bonnemain

Suivant plusieurs journaux, voici le teneur, sinon le texte exact, du testament qu'a laissé Mme Bonnemain :

« Je désigne pour ma légataire universelle » Mme Alice Dutens, née Boudet, de Paris, à charge de remettre à Mme Annette Duchesne, née Loyson, la somme de 50,000 fr. Je laisse ma garde-robe et mes bijoux à Mme la baronne de Vaux, née Corot-Laquante. »

L'exécuteur testamentaire est M. Bazin, notaire, qui de ce fait, reçoit 20,000 fr.

Mme de Bonnemain laisse un peu moins d'un million de francs, en rente 3 0/0; mais en décembre 1890, se trouvant à court d'argent, elle a vendu la nue-propriété de 450,000 fr. Il reste donc 500,000 fr. environ; mais certains renseignements nous permettent d'affirmer que cette somme balance à peine le montant des créances que les fournisseurs feront valoir en temps opportun.

Le monument de La Fontaine

Dimanche, a eu lieu, à Passy, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie, l'inauguration du monument au fabuliste de La Fontaine.

On remarquait parmi les invités : MM. Goblet, Marmottan, Alphand, Deville, député de Châteauneuf-Thierry. En tête, se trouvait une délégation de cette ville, où La Fontaine est né.

Plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par M. Sully-Prudhomme, qui a fait l'éloge de La Fontaine, dont il occupe le fauteuil à l'Académie.

CHRONIQUE LOCALE

Fêtes d'inauguration de la ligne de Cahors à Brive

Tous les échafaudages des arcs-de-triomphe ont aujourd'hui leurs charpentes sur pied, c'est assez dire que les travaux de décoration sont poussés activement. De nombreux ouvriers sont également occupés à placer de nombreux Mais

qui porteront des banderoles, sur tout le parcours que suivra le cortège ministériel. Dans tous les chantiers règne la plus grande animation.

Nous savons en outre qu'un déplacement de troupes aura lieu et que nous aurons à Cahors, pendant les fêtes, des détachement d'artillerie et de dragons.

BACCALAUREAT ÈS-LETTRES

M. Raymond Calmels, de Cahors, a subi avec succès, l'épreuve du baccalauréat ès-lettres, 1^{re} partie devant la faculté des lettres de Bordeaux, le 24 juillet courant.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES

La distribution des prix au collège de jeunes filles de Cahors, aura lieu jeudi, 30 juillet, à 9 heures du matin, dans une salle de l'Établissement, sous la présidence de M. Rémond, inspecteur d'Académie.

LES BOULANGERS

La chasse aux boulangers, brouillés avec les poids, continue.

Avant-hier soir, 19 de ces peu intéressants, mais très intéressés industriels ont été pincés par la police.

C'est bien fait ! Encore une fois, toutes nos félicitations à M. le commissaire et à ses agents.

Fédération des Travailleurs de Cahors

On nous communique la note suivante :

Citoyens et camarades, Les fêtes s'approchent, Dimanche, 2 août, plusieurs ministres se trouveront dans notre cité. L'heure est venue de faire valoir nos revendications.

Déjà, nos deux premières pétitions ont été bien accueillies. Celle que nous avons portée à la Préfecture a été mise à l'étude au ministère des finances et le ministre de l'intérieur a promis son appui pour la faire aboutir.

Quant au Conseil municipal, il a, à l'unanimité, émis le vœu que nous réclamions de lui.

La pétition générale que nous faisons circuler se couvre de signatures et s'en couvrira encore d'ici à dimanche !

A part quelques abstentions haineuses, vous avez tous fait votre devoir et d'ores et déjà nous sommes certains de remettre aux ministres une pétition représentant l'immense majorité des habitants de Cahors.

Cependant cela ne suffit pas !

Il faut que les représentants du gouvernement voient et entendent que notre demande est le vœu unanime de la population cadurcienne, qui ne peut continuer à vivre si on ne lui accorde une industrie quelconque, si on ne lui accorde ce que nous avons assuré notre compatriote Gambetta. Eh bien donc ! que chacun de nous, le 2 août, soit par des inscriptions, soit par des cris exprimé la nécessité de la création d'une manufacture de tabacs à Cahors. Il faut qu'à toutes nos acclamations se joigne celle de Manufacture de tabacs.

Souvenons-nous qu'à Montpellier, à Nîmes, à Marseille, à Toulouse, on a fait des manifestations analogues. Souvenons-nous que dans ces villes on a diversement crié : Vive la Faculté, vive les canaux d'Alais au Rhône, vive le canal des Deux Mers, etc., etc. et que plusieurs d'entre elles ont réussi dans leurs réclamations.

Faisons-en de même et peut-être atteindrons-nous le but ! Ne vous laissez pas dissuader par des personnes indifférentes. La vie est à ce prix.

Ce n'est que par une agitation puissante et continue que nous parviendrons à obtenir ce dont nous avons tant besoin, c'est-à-dire une manufacture de tabac !

A dimanche, donc ! et que chacun fasse son devoir !

Salut et fraternité ! Vive la Manufacture des tabacs !

Le Comité de la Fédération :

Valet et Luc, maçons ; Brunet, cordonnier ; Billard et Hermain, charpentiers ; Condere, menuisier ; Moreq, plâtrier ; Cornille, tonnelier ; Fraîche, bourellier ; Deleros, peintre ; Bédier, tapissier ; Lacroix, boulanger ; Lescale, boucher ; Monmouton, tailleur ; Bastide, ferblantier ; Montaudé et Bonhoure, terrassiers ; Dupas et Vialotte, typographes ; Fort, maréchal-ferrant ; Maury, cloutier.

Obsèques de M. Cambres

Nous donnons ci-dessous les discours prononcés vendredi, aux obsèques de M. Cambres.

DISCOURS DE M. CALÈS

Au nom de M. le Préfet du Lot et au nom de l'administration départementale, je viens dire à l'homme de bien dont nous déplorons tous la perte, un dernier adieu et exprimer les regrets unanimes de ceux qui ont eu le bonheur d'apprécier les qualités exquises de son cœur et de son esprit.

Par l'aménité de votre caractère, vous aviez su vous attirer des affections sincères, avec la sympathie de tous. Par la loyauté de vos convictions et les sentiments de conciliation dont vous étiez animé, vous aviez contribué pour une large part à faire aimer la République dans ce départe-

ment. Votre existence peut se résumer en quelques mots : Honneur, Devoir, Patriotisme.

Il appartient à vos amis de retracer votre vie politique et intime, mais, c'était un devoir pour l'administration de s'associer au deuil du Conseil général.

Adieu, cher président du Conseil général, vous emportez la profonde estime de tous et laissez un souvenir impérissable dans le cœur de vos concitoyens.

Que votre famille veuille bien accepter l'hommage de notre respectueuse sympathie.

DISCOURS DE M. CALMELLES

Messieurs,

Au nom de tous les membres du Conseil général du Lot, dont je crois être l'interprète en cette douloureuse circonstance, je viens apporter au collègue aimé et estimé de nous tous, avec nos adieux suprêmes, l'hommage de nos plus sincères regrets.

C'est qu'en effet, messieurs, nous savions tous apprécier cet homme simple et modeste, qui nous captivait par la finesse de son esprit et nous séduisait par sa bienveillance et sa bonté !

Aussi après la mort du vénérable M. Roques nous l'avons porté spontanément à la présidence de l'assemblée départementale, tant ce choix nous paraissait indiqué et naturel !

Depuis cette époque, nous n'avons jamais cessé de lui renouveler notre confiance, et de le replacer à ce fauteuil, qu'il savait occuper avec tant d'aménité, de courtoisie, d'autorité et de distinction.

C'était un président accompli ! Il était d'ailleurs apte à tout, l'ambition seule lui manquait, car s'il l'eût voulu il était capable de prétendre aux situations les plus élevées et de se faire remarquer partout, si l'étendue du savoir, la dignité du caractère, l'honnêteté et le zèle dans l'accomplissement du devoir, étaient toujours dans notre société les conditions indispensables du succès.

Mais notre regretté collègue aimait Cahors, qu'il ne voulait pas quitter, et sa profession d'avocat, qu'il exerçait à la manière d'un sacerdoce. Après les labeurs quotidiens et incessants qui absorbaient presque tout son temps, il était heureux d'aller s'asseoir au foyer domestique et de goûter au milieu des siens les douceurs de l'intimité.

C'était la seule distraction, qu'il se permit, quand il le pouvait. Etudier travailler et aimer, résume l'existence de cet homme de bien, qui sut préférer aux destinées les plus brillantes une vie pénible et laborieuse.

Cependant, il ne faudrait pas croire que cet homme calme, paisible que ce philosophe ne fût pas susceptible d'émotion, ni d'enthousiasme, il était au contraire très impressionnable, et une cause juste ne le trouva jamais indifférent.

Comme preuve des nobles sentiments qui réchauffaient son cœur, il suffit de rappeler sa conduite après les tragiques événements qui suivirent l'Année terrible.

Le spectacle navrant de toutes nos infortunes et de toutes nos catastrophes le plongeait dans la tristesse la plus profonde.

Esprit libéral, et aimant la patrie avant tout, il comprit que la République était le seul terrain où les hommes éclairés et désintéressés pourraient s'entendre. Aussi lorsque la voix puissante de Gambetta, pour l'éloquence et le patriotisme duquel notre collègue a toujours eu la plus grande admiration, vint faire appel au bon sens, à la raison et au dévouement de tous les citoyens, imitant en cela d'augustes exemples, il entra résolument dans les rangs du parti républicain.

Par son tact, par sa mesure, par la pondérance de son esprit, par la sûreté de ses relations, par sa connaissance approfondie des hommes et des choses, par son expérience consommée, il ne tarda pas à conquérir une place prépondérante, que nul ne lui a contestée.

Pendant vingt ans il a joué le rôle délicat et difficile de conciliateur, et souvent ses efforts ont été couronnés de succès.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans l'accomplissement de cette tâche, qu'il s'était imposée, c'est que tant dans notre assemblée qu'au près de nos concitoyens, il a su s'attirer l'estime, l'affection et le respect de tous les partis.

Puisse toutes ces marques de sympathie adoucir l'amertume des regrets de toute sa famille éplorée !

Maintenant cher et bien aimé collègue, si vous n'êtes plus au milieu de nous, si votre intelligence si vive, si votre jugement si droit ne viennent plus nous éclairer et nous guider dans nos discussions, votre souvenir survivra et sera gravé dans nos cœurs, nous rendrons hommage à vos mérites et à vos vertus, vous serez toujours pour nous un exemple que nous nous empresserons de suivre et d'imiter.

Avant de vous quitter et de nous séparer à tout jamais, ô vous qui fîtes toujours pour nous un ami sincère et dévoué, qui hier encore de votre voix défaillante, m'entouriez de votre sollicitude et me donniez des preuves si touchantes de votre affection, laissez-moi vous dire, que vous occupez dans mon cœur une place qui ne s'effacera jamais.

Notre amitié m'était douce et me soutenait ; votre souvenir me restera ; ce sera ma force et ma consolation. Je vous dis donc adieu et au revoir, s'il peut nous être donné de vous rencontrer un jour dans un monde meilleur.

DISCOURS DE M. POUZET

Devant ce cercueil que l'on vient de fermer, il semblerait que l'amertume de nos tristesses dût arrêter sur nos lèvres l'explosion de nos regrets et nous astreindre au silence dans lequel se renferment d'habitude les grandes douleurs !...

Mais nous ne pouvons nous éloigner sans adresser un dernier adieu à l'ami, au confrère, que nous pleurons ! Il faut avoir la force de parler maintenant, sauf à n'avoir dans quelques instants que des sanglots, pour exprimer ce que nous éprouvons !

Ce cher Cambres ! que la mort à été cruelle de l'enlever prématurément à une famille qui le chérissait, à un tribunal qui l'estimait profondément, à des amis qu'il charmait par l'amabilité de ses causeries, à d'innombrables clients, dont il était le conseiller prudent et éclairé, à des confrères qui le vénéraient et dont il était le légitime orgueil !

Ne vous semble-t-il pas le voir encore à la barre, l'œil étincelant d'ardeur, soutenir la cause d'un de ses clients avec une dialectique puissante, mettant une honnête et vigoureuse passion à faire triompher le bon droit ?

N'avez-vous pas présents à la pensée, ces entretiens de chaque jour, que rendaient si agréables la finesse de son esprit et la bienveillance de son caractère ?...

Il aimait sa profession par dessus tout !... Il a refusé les charges les plus éclatantes pour lui demeurer attaché, n'ayant jamais voulu accepter que le ruban de la Légion d'honneur !...

Il avait la passion de notre indépendance, cette indépendance sans laquelle nous ne saurions être, et qu'on n'a pu une fois expulser des temples de la Justice, qu'en nous supprimant ! Il avait le culte de la dignité professionnelle, qui nous apprend à nous sacrifier nous-mêmes, plutôt que de ne pas présenter entièrement à la face de tous la défense d'un persécuté !

Aussi le barreau de Cahors lui rendait en honneurs, ce que ce maître éminent lui donnait en éclat et en gloire. Il fut six fois notre bâtonnier et depuis le 17 novembre 1892, il n'a cessé de faire partie du conseil de l'ordre !

Il était avec nous ce qu'il était dans sa maison, ce qu'il était au conseil général dont il a gardé la présidence jusqu'à la mort, ce qu'il était partout, c'est-à-dire, un homme plein de cœur, de courtoisie et de bienveillance, un homme, dont chacun était heureux et fier d'avoir l'amitié. Et voilà que nous ne le verrons plus !... Hélas ! Pourquoi la mort frappe-t-elle aveuglément et sans choisir ?

Ne devait-elle pas se détourner de lui, le laisser vivre longtemps encore, puisque sa vie était utile à tant de personnes ! Utile ! N'est-ce pas là ce qui a précipité le terme de son existence ! Il a, sans compter, dépensé sa vie à rendre des services à tous. Aussi, combien il était universellement aimé ! Porté par tant de sincères affections, il aurait pu prétendre aux situations les plus élevées auxquelles semblaient le destiner les solides qualités de l'intelligence ! Il refusa toujours les postes honorables qui l'auraient éloigné de Cahors, de ses amis les plus chers, du barreau ! Mais, d'ailleurs son activité trouvait là pour le bien à faire, un vaste champ à parcourir. Maire de St-Martin, il comptait un ami dans chacun de ses administrés ; président du conseil général, il inspirait l'estime et la sympathie à tous ses collègues. Le tribunal aimait à l'entendre, et souvent l'on a admiré la finesse de ses aperçus, la puissance de son raisonnement, la vigueur de son argumentation.

Ah ! C'est que ce cher maître, cet honnête homme qui se donnait à tous, et que plus particulièrement nous revendiquons comme nôtre, se livrait tout entier ; il ne savait pas ménager ses forces et ne s'est jamais reposé, ayant sans cesse un nouveau bienfait à distribuer !

Dans la même journée, on le voyait combattre sur dix points différents pour faire prévaloir un droit ignoré ou contesté : au Palais, dans les bureaux de la préfecture, au siège des diverses administrations !...

Dans ces labeurs toujours finis et toujours renaissants, les sources de sa vie se sont épuisées ; ainsi le deuil qui nous consterne ne nous appartient pas tout entier, c'est un deuil public. Nous avons perdu, en perdant Cambres, un homme d'une grande valeur, un honnête homme ; nous avons perdu un ami... Mais notre légitime douleur ne saurait nous rendre insensible à celle des autres, et nos pensées se dirigent naturellement vers sa famille, une des plus justement estimées de notre pays ; vers Mme Cambres et ses deux filles, qui ont vu se dénouer, sous leurs yeux désolés, les liens les plus intimes qui les attachaient à l'inoubliable défunt !

Il n'est pas de paroles humaines pour atténuer un si grand malheur, et nous ne pouvons que mêler nos larmes à celles que répand cette famille si cruellement éprouvée.

Que servirait de récriminer contre d'inévita-

bles revers ! Ne vaut-il pas mieux, au lieu d'aviver la cuisante blessure que nous fait le grand deuil d'aujourd'hui, chercher ce qui peut l'adoucir dans nos cœurs meurtris ! Ne vaut-il pas mieux évoquer le souvenir du bien que notre éminent confrère répandait autour de lui et nous rappeler que Cambres était un excellent chrétien, un excellent catholique, qu'il croyait fermement à la survivance de l'âme et qu'il n'est pas possible que ce grand penseur se soit trompé ! Et alors, élevant nos regards au-dessus de cette tombe, nous pouvons les porter avec confiance vers le ciel ! Nos larmes ne seront pas taries, il est vrai, mais l'espérance consolatrice nous viendra dire que cette séparation n'est pas éternelle et qu'il n'est pas de tombe d'où l'âme ne s'envole !

Cambres, cher confrère, cher ami, nous ne vous avons pas perdu pour toujours et nous avons à travers nos larmes, la consolation de vous dire : Adieu !... Au revoir !...

DISCOURS DE M. TALOU

Messieurs,

J'ai le devoir à mon tour de dire un dernier adieu à celui qui fut, dans sa vie privée le meilleur des amis, le père le plus tendre, l'époux le plus affectueux ; dans sa carrière d'avocat, le conseil le plus sûr, le plus désintéressé, le plus loyal ; dans ses fonctions de conseiller général et de président de l'assemblée départementale, le mandataire le plus dévoué et le plus impartial.

Je fais des efforts inouïs pour dominer mon émotion afin de pouvoir dire, au milieu de ce grand concours de population accourue de toutes parts, le cœur serré, les larmes dans les yeux, les sanglots dans toutes les poitrines, combien est grande la perte que nous faisons tous.

Retracer ici, même à grands traits, comme il conviendrait, la vie de ce cher ami serait au dessus de mes forces, momentanément affaiblies par la douleur ; mais je dois à l'affection que j'avais pour lui et qu'il me rendait bien, de dire ce qu'étaient ce grand cœur et cette riche intelligence désormais éteints.

Depuis plusieurs années, Vincent Cambres tenait la première place au barreau de Cahors. Il la devait à sa connaissance approfondie des affaires qu'il avait acquise par un travail incessant, à la rectitude de son jugement, à sa parole claire, lucide, à son argumentation solide et nette, à son esprit fin et délié et surtout à sa profonde honnêteté presque proverbiale dans le pays.

Ah ! Messieurs, il m'est permis, à moi, qui ai vécu de cette vie de palais, à côté de lui, pendant plus de 20 ans, de parler de ses qualités d'homme d'affaires.

Que de fois il m'a été donné de l'entendre dans son cabinet d'avocat donner avec un désintéressement rare des conseils les plus éclairés, saisissant et indiquant avec la perspicacité la plus vive les difficultés de la cause qui lui était soumise et congédier ensuite le client le moins satisfait avec une parole consolante accompagnée toujours d'un sourire gracieux. Avec quelle clarté, sous sa robe d'avocat, il exposait une affaire, comme son argumentation était serrée, incisive, savante ! Et lorsqu'il avait pu convaincre ses juges de la bonté de sa cause, comme il était heureux d'avoir contribué au triomphe du droit et de la justice ! C'était un triomphe silencieux et modeste qu'il oubliait bien vite pour songer sans perdre un instant aux causes du lendemain.

Cette activité bienfaisante et généreuse ne s'exerçait pas seulement dans le cercle de ses devoirs professionnels. Il portait aussi d'une manière toute particulière sa sollicitude sur les intérêts de ces populations du canton de Lauzès au milieu desquelles il était né. Il suivait en cela la tradition de sa famille et se créait ainsi une popularité qui était indestructible parce qu'elle était assise sur la reconnaissance des services rendus.

Déjà, au début de sa carrière, ses concitoyens comprenant qu'ils trouveraient en lui un représentant dont les lumières et le dévouement sauraient assurer la satisfaction de leurs besoins et de leurs droits, avaient songé à le nommer conseiller général. L'opposition violente de l'empêcha seule d'être élu. Son éloignement d'une Assemblée où sa place était marquée ne devait pas être de longue durée. Au renouvellement de 1871, il était élu sans concurrent.

Il ne tarda pas à acquiescer au sein de l'Assemblée départementale une légitime autorité grâce à sa connaissance profonde des affaires administratives, à son ardeur au travail et à ses études sur les questions financières.

En 1878 l'honorable M. Roques, qui dirigeait depuis quelques années avec tant de compétence et d'autorité les travaux du Conseil en sa qualité de président, fut élu sénateur. C'était la première victoire républicaine, Cambres y avait puissamment contribué. Il devait dans une certaine mesure en recueillir les fruits. La succession de M. Roques à la présidence du Conseil général lui fut dévolue et depuis lors, chaque année, ce mandat si flatteur fut renouvelé.

Grâce à son intelligence nette, vive, toujours en éveil, il imprimait une direction des plus heureuses aux délibérations portant sur les affaires les plus délicates. Son caractère conciliant, son esprit ingénieux et souple lui permettait de rapprocher les opinions les plus opposées et de trouver presque toujours un terrain de conciliation. Il avait enfin la qualité maîtresse d'un président d'Assemblée, l'impartialité, et comme il était sans passion et sans haine, son autorité était grande pour obtenir l'apaisement dans les questions les plus irritantes et faire triompher toujours la justice et la raison.

Il aimait ses fonctions, il en était fier et c'est avec un juste sentiment d'orgueil qu'il recevait tous les ans le renouvellement de son mandat.

Mais là se bornait son ambition. Certes, il avait en lui tout ce qui peut justifier des visées plus hautes, et s'il l'avait voulu les électeurs républicains du collège sénatorial de 1883 l'au-

raient porté d'une voix unanime au poste laissé vacant par la mort de l'honorable M. Roques.

Vincent Cambres se résuma modestement. Il redoutait les agitations fiévreuses inséparables de la politique active. Il leur préférait le calme et les douceurs de la vie intime. C'est là en effet que cette nature aussi douce que bonne plaçait les véritables conditions du bonheur et c'est là que se révélait surtout les qualités exquises de cette âme d'élite.

Il pratiquait avec une conscience scrupuleuse tous les devoirs de l'amitié : la sincérité, le dévouement, la fidélité. Il mettait avec empressement au service de ceux qu'il aimait son expérience consommée. Son tact, sa délicatesse et son esprit donnaient aux relations qu'on entretenait avec lui un charme et un agrément infini.

Tel est l'ami que nous perdons.

Combien est plus cruelle encore la perte que font les siens ! Eux seuls pourraient le dire ; mais ce que nous savons tous, c'est que cet homme à jamais regretté, fut un modèle accompli de toutes les vertus domestiques. L'amour du foyer, le culte de la famille lui procuraient ses joies les plus vives ; c'est seulement là qu'il recherchait un délassément à son écrasant labeur. Aussi ne peut-on songer sans effroi au déchirement qu'a causé dans cette famille si unie une catastrophe qui a été précédée par six mois de tortures morales. Pendant cette longue agonie la force d'âme de notre ami n'a eu d'égal que le dévouement de sa femme et de ses enfants ; et lorsque l'heure fatale est arrivée, c'est avec toute la lucidité de son intelligence qu'il les a bénis. — A ce moment suprême, son dernier vœu a été pour le bonheur de ses proches.

Il leur laisse un riche héritage d'influence et d'honneur, surtout dans ce canton où il est né et où sa dépouille va reposer. Cet héritage sera dignement recueilli par l'homme si sympathique dont il a fait son genre et nous accomplirons un véritable devoir en reportant sur lui l'affection et le dévouement qu'avait su nous inspirer celui que nous pleurons.

Cher ami, adieu.

Saint-Martin-de-Vers

LES OBSÈQUES DE M. CAMBRES

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'inhumation de M. Cambres a eu lieu à Saint-Martin-de-Vers.

Le corbillard est arrivé à 2 heures 1/2. A deux kilomètres environ, à La Bastidette, la population tout entière de la commune était venue attendre le corps.

On remarquait MM. Lalo, notaire et maire de Lauzès ; Henras, percepteur ; le conseil municipal de Saint-Martin au grand complet, Floiras, instituteur, et toute l'école, etc., etc.

Trois couronnes ont été mises sur le cercueil, celle de Lauzès, et deux des enfants de Saint-Martin.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés par M. Robert Calmon, comme ami de la famille, et par M. Lalo, au nom du canton de Lauzès.

Bibliographie

Une nouveauté littéraire

C'est une excellente idée qu'ont eue M. Albert Daudy et M. Albert Lacroix de fonder le *Magazine français illustré*, car cette charmante revue n'a aucun rapport avec ce qui existe chez nous dans les publications périodiques : elle vient à son heure combler une lacune regrettable dans la presse française.

En Angleterre, aux Etats-Unis, ces sortes de revues ont un grand succès et plusieurs ont acquis une réputation universelle. Le *Harper's Monthly Magazine*, qui paraît à New-York depuis bientôt un demi-siècle, est incontestablement le modèle du genre, et c'est en s'en inspirant que le *Magazine français illustré* espère à son tour attirer cette classe nombreuse de lecteurs qui recherchent dans une revue la variété, l'actualité, la science mise à la portée de tous, la poésie, les nouvelles, les voyages en un mot tout ce qui distrait.

Tout concourt au succès de cette jolie et intéressante revue : un format in-8°, qui en fait un volume de bibliothèque dont on peut se munir en chemin de fer ou à la campagne, le texte compact très soigné sur deux colonnes de 52 lignes, de beaux dessins, des cul-de-lampe, véritables petits chefs-d'œuvre, à profusion, signés par des artistes de grand talent : Auriol, Gérin, Lunel, Pierre Morel, Sabatier, Pille, Mantelet, Louis Legrand, Prunier, Mencia Krzesz, etc.

Parmi les écrivains, nous citerons au hasard de ce splendide bric-à-brac littéraire : Jules Michelet, marquis de Cherville, Judith Gauthier, Napoléon Ney, Camille Flammarion, Charles Germain, Georges Pouchet, Ernest Legouvé, Mickiewicz, Xavier Marmier, Ariste Dody, J. Clozel, etc., qui ont fourni une foule d'articles, tantôt sérieux, tantôt légers, faisant passer agréablement du plaisant au sévère.

De courtes poésies, — pour tous les goûts, (celles des célébrités, autographiées). — de Jean Richepin, Armand Sylvestre, Leconte de Lisle, Villiers de l'Isle-Adam, Charles Morice, Ernest Jaubert, Paul Verlaine, Bottom, Aubry, etc., alternent avec des morceaux de musique et émaillent et enluminent chaque volume comme au milieu d'un champ de blé les bluets et les coquelicots. La politique, les théâtres, les divertissements parisiens, les arts, la musique, la science, la médecine, l'agriculture, les tribunaux les revues, les questions militaires, la marine, le commerce, la chasse, le sport, la mode, la finance, etc., font mensuellement l'objet d'une revue spéciale. — En somme, le kaléidoscope le plus multicolore où chacun trouve à glaner suivant son caprice ou ses dispositions d'esprit.

Comme on le voit par cette rapide énumération, le *Magazine français illustré* est ce qu'il y a de plus complet et de plus attractif. Beau-

coup des rédacteurs sont déjà connus et aimés du public ; parmi les inconnus, beaucoup ont du talent et seront demain les favoris du succès justement mérité ; ils sauront conquérir une place honorable dans la grande famille littéraire et porter haut le drapeau de l'art français, lui conservant sa place au faite de l'esprit humain.

Pour faire réussir une œuvre pareille, la faire pénétrer dans toutes les artères du pays, un difficile problème à résoudre se présentait : mettre à la portée de tous, le prix de l'abonnement annuel. C'est ce qu'ont parfaitement compris les fondateurs, en ne le taxant qu'à 12 francs pour Paris et 15 francs pour la Province, et le public répond à leur appel, car le *Magazine français illustré*, qui n'a que sept mois d'existence, tire déjà à 12,000 exemplaires.

En finissant, nous ferons remarquer qu'à notre époque pornographique, on peut introduire ce recueil dans toutes les familles, sans crainte de souiller l'âme et l'esprit des enfants, des adolescents et des femmes.

Que les vents et les flots de la popularité soient propices au *Magazine français illustré* et le conduisent là où il y a des amis du Grand, du Beau et du Juste. Il satisfera leurs sentiments élevés (1).

Jules RUELLE.

(1) Le *Magazine français illustré*, dont le siège est à Paris, 45, rue Laflitte, se trouve chez tous les libraires du département.

BULLETIN FINANCIER

du 22 juillet 1891

La physionomie du marché ne se modifie pas sensiblement aujourd'hui. Nos rentes ne bougent pas, on attend la liquidation de Londres qui commence demain. La situation monétaire de la Banque d'Angleterre se maintient satisfaisante, mais elle demeure toujours sous la menace des retrais d'or pour la Russie.

Le 3 0/0 est à 95 30 le nouveau finit à 93.82 1/2. Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont sans affaires et présentent par suite un peu de lourdeur. Le Crédit Foncier est à 1247.50. La Banque de Paris fait 776.25. Le Crédit Lyonnais réalise une nouvelle avance à 816.25.

Les fonds étrangers sont toujours hésitants, l'italien cote 90.90. Par contre, assez vive reprise du Portugais à 39.3/16, la prime sur l'or a baissé, c'est le motif au mouvement. La rente Extérieure est également mieux tenue.

En Banque, pas de changement sur les valeurs minières. La part Paris-Caracas est à 128.75. Les transactions sont assez animées sur les obligations Porto-Rico et sur les obligations Linarès à Alméria.

La souscription à l'Électra a été close samedi. Les parts se sont négociées à 55 soit une prime de 5 francs.

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n° 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis, n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

VICHY Casino Théâtre SAISON des BAINS, du 15 Mai au 30 Septembre

On peut avancer aujourd'hui, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a pas d'indispositions continentes dans un mouvement de fièvre dont celui qui souffre peut ne pas se rendre compte, mais qui n'en existe pas moins. Ainsi, les personnes faibles, débilisées soit par diverses causes d'épuisement, soit par les suites de maladies, les adolescents fatigués par une croissance trop rapide, sont soumis à une action fébrile constante. C'est alors que le vin de Quinquina Labarraque, qui est aussi un fébrifuge, mais doux, calmant, tonique et essentiellement réparateur, peut être administré avec la certitude d'un véritable succès.

Nota. — A cause de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

PETITS-CARMES

DISTRIBUTION DES PRIX

Voilà bien la semaine des lauriers qui commence. Hier, lundi 27 juillet, les Petits-Carmes ouvraient le feu par leur brillante Distribution. Mgr Grimardias, évêque de Cahors, présidait, assisté de M. Devèze, vicaire général, et de M. Maury, doyen du chapitre. Sur l'estrade absolument remplie, tout le clergé de la ville, des représentants de l'armée, du barreau et de la presse, de nombreux membres, prêtres et laïques, de l'Association fraternelle des anciens Elèves.

La veille, il y avait eu, aux Petits-Carmes, une séance récréative qui a tenu sous le charme, pendant deux heures, l'élite de la société cadurcienne, un artiste de Toulouse, M. Monnier, fit entendre les plus belles chansonnettes de son répertoire. Choies avec un soin scrupuleux des convenances, dites et mimées avec talent, elles ont enlevé tous les suffrages. Les

larmes se mêlaient parfois aux éclats de rire. On a particulièrement remarqué la chansonnette : *Et tu dis qu'il n'y a pas de Bon Dieu ?* — puis celle de *La cinquantaine* où l'on ne savait qu'admettre le plus, de la vérité saisissante du *rendu* ou de la grâce et du sentiment naïf si bien mis en scène. Inutile d'ajouter qu'à chaque instant les applaudissements éclataient avec entrain sur toute la ligne.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Paul DANGÉ d'ORSAY, un ancien élève de la Maison, simple et distingué, avec une aimable pointe d'humour qui donnait à sa parole un piquant intérêt, il a retracé ses souvenirs de jeunesse ; il a mis en relief des détails de la vie intime du collège ; il a fait voir comme c'est bon pour le cœur de se retremper, par le rapprochement des anciens compagnons d'études, dans les joies chrétiennes et fraternelles du passé. Naturellement, il a fait appel aux jeunes camarades qui sont encore sur les bancs pour les inviter à entrer dans l'Association des anciens Elèves, elle les recevra à bras ouverts. Dans une dernière parole, il a vivement recommandé à cette jeunesse d'entretenir dans l'âme la flamme de ces deux amours qui sont inséparables et si puissants : *l'amour de Dieu, l'amour de la Patrie* !

Ce discours, bien pensé et bien dit, a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée. Nous le donnons plus loin intégralement. Nul doute qu'il n'éveille dans l'esprit de nos lecteurs les mêmes sympathies pour l'orateur et pour cet esprit de famille dont il a si éloquemment parlé et qui ne cesse d'inspirer l'éducation donnée au collège des Petits-Carmes.

Voici maintenant, dans chaque classe, les élèves qui ont eu le plus de nominations :

En philosophie. — Lavergne, Hérédié, Girma. En rhétorique. — Geniès Ch., Galet-Lalande, Ayroles, Sausset G., Carriol.

En seconde. — Autefage M., Pagès E., Souyris.

En troisième. — Arènes, Baudel Th., Tardieu, Carrières, Bons.

En quatrième. — Dalat, Agulhon, Raffy, Dumas, Autefage H.

En cinquième. — Latreille, Bertrand H., Devès, Olivier, Souilhac.

En sixième. — Parra F., Lomède, Astruc, Bourrières F., Blazy, Jubin M.

En septième. — Karkowski, Lacoste, Véry, de Bellefond L.

En huitième. — Couaillac A., Petitjean, Weiser, Belot J.

1er Cours de Français. — Dajeau, Saligné, Lutzy, I., Taconnet, Jubin R., Bandel J., Magot J., Bonaure, Parcillié, Abadie J. M.

2e Cours de Français. — Geniès Ph., Rollès, Abadie M., Labrunie, Lagarrigue, Balet, Théron, Roques, Cubaynes.

Classe Élémentaire. — Lasaygue, Delsaud, Grenat, Faurie, Ducassé, Coudere, Trubert, Depyre, de Lafaurie, Penet.

DISCOURS

prononcé par M. PAUL DANGÉ d'ORSAY

MONSIEUR,

MESSIEURS,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser à Monsieur le Supérieur des Petits-Carmes tous mes remerciements pour l'honneur immérité qu'il m'a fait, en m'invitant à prendre aujourd'hui la parole au nom des Membres de l'Association fraternelle des anciens Elèves de cet Établissement.

Je sais qu'il est bien téméraire à moi d'avoir accepté cet honneur, et vous y perdrez, Messieurs, un de ces beaux discours que vous avez accoutumé d'entendre chaque année à l'occasion de la solennité qui nous rassemble aujourd'hui. Je sais aussi que parmi les Membres de notre Association il en est dont l'éloquence et le savoir eussent été plus dignes de vous et de cette brillante assemblée. Et cependant, je n'ai pas cru devoir me refuser au désir exprimé par le chef de cette Maison où s'est écoulée la plus grande partie de ma jeunesse. Sans être indifférent, loin de là, aux élégances du style académique, je viens tout simplement évoquer ici mes souvenirs de Collège. Cette pensée trouvera sans doute chez vous, Messieurs, un accueil sympathique, et j'ose réclamer de votre part toute l'indulgence dont je sens le besoin.

Dans la suite du discours si remarquable et si plein de cœur que vous avez entendu l'année dernière, le P. Perron vous a donné la genèse de notre Association ; il vous a montré le développement qu'elle a pris dès le début, et vous a fait part des chaleureuses adhésions qui nous sont parvenues de tous les points de la France,

Tout a donc été dit par lui sur ce chapitre, et si bien dit, que je chercherais vainement à glaner dans un champ si bien moissonné. Je comprends, l'ayant éprouvée autrefois, l'impatience des Elèves de cette Maison, aspirant à recevoir sans délai les récompenses méritées par leur travail. Cependant, qu'il me soit permis d'établir brièvement devant eux, que le succès de notre Association provient uniquement du mode d'éducation reçu aux Petits-Carmes, et de la camaraderie bien dirigée qui s'y est transmise par tradition.

Malgré la différence d'âge qui nous sépare, je ne puis, et pour cause, mes jeunes Camarades, remonter au-delà de l'année 1850. C'est du reste à cette époque que la faveur d'une loi permit de rétablir dans les maisons d'éducation religieuses l'enseignement secondaire supprimé en 1828. Nous nous honorons toutefois de compter, parmi les membres de notre Association fraternelle, d'anciens élèves d'une époque bien antérieure et qui ne sont pas les moins zélés d'entre nous.

A cette date de 1850, nous avons le bonheur de posséder, en la personne du Supérieur, un Père d'une haute valeur, j'ai nommé le vénérable et bien regretté P. Tuffier, un homme au cœur droit et bon, dont les événements de l'année terrible ont fait un martyr. C'est à lui qu'incombait la tâche consistant à donner un nouvel essor et, pour ainsi dire, une nouvelle vie à l'Institution des Petits-Carmes. Il n'a pas failli à cette tâche. Sous son habile direction, le Pensionnat ne tarde pas à acquérir une importance bien méritée. Les débuts, il est vrai, furent modestes; on ne dépassait pas la classe de *Cinquième*; mais le succès s'affirmant de jour en jour, l'enseignement secondaire fut bientôt donné dans toute son étendue. Les noms des distingués professeurs qui apportèrent alors au P. Tuffier le concours de leur science et de leur dévouement, vous les connaissez sans doute, mes jeunes Camarades, et leur souvenir s'est perpétué au milieu de vous. Entre tous, j'aime à citer avec une respectueuse reconnaissance le nom du T. R. P. BOUSQUET, dont les anciens Elèves ont salué, avec orgueil et joie, l'élévation au Généralat de l'Ordre.

Mais si de tous ces excellents Maîtres, plusieurs sont morts, tandis que les autres ont été dispersés au gré des nécessités de l'enseignement ou des missions étrangères, il en est un que vous avez le bonheur de posséder encore au milieu de vous, et qui, depuis son arrivée aux Petits-Carmes en 1854, n'a cessé un seul instant de mettre au service des nombreux élèves qu'il a formés, les trésors de son grand cœur et de sa brillante intelligence. Que le P. Perron, mon ancien Maître, vous l'aviez nommé avant moi, Messieurs, me permette de lui adresser ici, au nom des anciens Elèves des Petits-Carmes, qui tous se font un honneur d'être restés ses amis, l'expression de nos sentiments de vive gratitude et de respectueuse affection.

Ce n'est pas tout que d'avoir de nombreux élèves; il faut encore pouvoir les loger dans des conditions d'hygiène irréprochable, et c'est ici qu'apparaît l'esprit vraiment organisateur du P. Tuffier. Sous sa direction, la petite Chapelle dans laquelle plusieurs d'entre nous ont eu le bonheur de faire leur première communion, et qui était devenue insuffisante, fut transformée en salle d'étude, et bientôt s'éleva le superbe Sanctuaire que vous admirez aujourd'hui. Ses dignes et vénérés successeurs ont beaucoup contribué à son embellissement, et l'on ne saurait trop en louer la décoration intérieure, confiée à l'habile pinceau d'un ancien élève des Petits-Carmes, M. Calmon.

De plus, une aile importante fut ajoutée à la droite de l'Etablissement; et dans cette nouvelle construction furent installés un vaste dortoir et des salles de classe. Cet agrandissement permit alors de faire deux cours de récréation: l'ancienne, celle où nous sommes, fut laissée aux *grands*; la seconde, donnée en toute jouissance aux *petits*.

Si l'on travaillait un peu, on était loin de se mettre en grève pour les amusements de notre âge; non pas que les récréations fussent plus longues ni plus fréquentes que de vos jours, mais on savait bien en profiter. Nous ne perdions pas notre temps à parler politique; nous savions bien qu'il y avait quelque part quelque chose de ce nom, mais à cela se bornaient nos connaissances en la matière. Les promenades doctorales sous les Cloîtres étaient réservées pour les jours de grande pluie, et encore!

Les graves philosophes eux-mêmes s'empresaient, à la fin de l'étude, de reléguer leur gravité au fond de leurs pupitres avec livres et cahiers, et ne dédaignaient pas de partager les jeux bryants de leurs camarades des classes inférieures, dont le bagage littéraire et scientifique était plus léger. Et alors que de bonnes parties de boules, de cheval fondu, et surtout de *barres*, menées avec entrain pendant les récréations que nous trouvions trop courtes! Elles s'interrompaient brusquement au premier son de la cloche, impitoyablement agitée par la main vigoureuse d'un vieux soldat retraité que nous appelions assez irrévérencieusement *Le père Brochard*, excellent homme s'il en fut, mais parfois un peu trop fidèle observateur, à notre avis, de la consigne donnée.

Puis, par une belle après-midi, la ville de Cahors put admirer la marche triomphale des Elèves du Pensionnat des Petits-Carmes, tout fiers dans leurs

uniformes battant neuf et précédés d'une musique fort bien organisée, presque aussi bien même que celle que vous applaudissez aujourd'hui, Messieurs, et qui ne laisse rien à désirer.

Mais un beau jour fut celui où, après de solides études, les deux premiers Elèves de Philosophie devinrent les deux premiers Bacheliers formés par l'Etablissement. L'un de ces deux lauréats appartient au haut clergé du diocèse et fait partie de notre Association dont il est un des membres les plus dévoués.

L'élan était donné; et dès lors, chaque année le Pensionnat des Petits-Carmes eut à enregistrer de nouveaux succès.

Nous avons pu craindre un moment cependant, que, par suite de certains décrets, le Collège si prospère des Petits Carmes ne fût menacé dans son existence. Mais grâce à la haute protection de notre vénéré et si bienveillant Prélat, cette chère maison a pu conserver sa situation. Veuillez, Monseigneur, me permettre de vous en témoigner aujourd'hui toute notre gratitude. Nous vous demandons avec instance de nous continuer un appui qui nous est si précieux, et dont nos excellents Maîtres et nous sommes si profondément honorés.

Vous me pardonnerez, mes jeunes camarades, de m'être attardé dans les souvenirs si doux du passé, et vous devez m'accuser *in petto* de faire peu de cas du précepte d'Horace: *Semper ad eventum festinat*. Je veux cependant vous dire quelques mots sur notre Association fraternelle, qui vous engageront, je l'espère, à en faire partie à la fin de vos Etudes et à venir grossir nos rangs de jour en jour plus nombreux.

Certes, sur les bancs du Collège, il n'est besoin d'être présenté l'un à l'autre pour faire bientôt connaissance, et les amitiés se nouent promptement. Mais cette bonne camaraderie, entretenue pendant le cours des Etudes par la vie en commun, doit elle cesser brusquement alors que la fin de ces mêmes Etudes vous rejette dans le monde et vous y disperse? Non seulement je ne le crois pas, mais j'estime au contraire que de sa continuation, il ne peut sortir que du bien pour tous, dans quelle position que vous ait placés la Providence.

Telle aussi a été la conviction de ceux de nos anciens camarades qui ont eu l'heureuse pensée de fonder l'Association fraternelle des anciens Elèves des Petits-Carmes. Pourquoi, se sont-ils dit, ne pas nous réunir quelquefois dans cette chère maison, dont les murs ont été témoins de nos premiers travaux, de nos premières joies, peut-être même de nos premières peines?... auprès de ces Maîtres, dignes successeurs de ceux, pour la plupart hélas! disparus, qui nous ont fait ce que nous sommes: des hommes honnêtes et franchement chrétiens! Nous inviterions à se réunir dans une même confraternité tous les anciens Elèves, sans distinction d'âge, de fortune, d'opinion; ici comme autrefois tous les rangs seraient confondus. On n'y verrait plus que des camarades unis dans une même pensée, marchant la main dans la main vers un double but, faire du bien, et renouer les liens d'une amitié saine et solide, en vivant pendant quelques heures de la vie du passé.

L'éducation que nous avons tous reçue aux Petits-Carmes, avait merveilleusement préparé le terrain; et le germe que nos chers et anciens camarades y ont déposé, est devenu rapidement un arbre vigoureux dont les rameaux s'étendent au loin. De tous les points de la France où se trouvent des anciens Elèves des Petits-Carmes, de chaleureuses adhésions nous sont parvenues. Le P. Perron vous a donné lecture, l'année dernière, de quelques-unes de ces lettres pleines de cœur, adressées par d'anciens Elèves, que l'éloignement ou les exigences de leur position empêchaient de prendre part à nos réunions.

Je vous ai dit, mes jeunes Camarades, que notre Association fraternelle avait un double but, et d'abord de faire du bien: c'est à ce résultat que doivent tendre les efforts d'une Association basée comme la nôtre sur la communauté des croyances et des convictions religieuses. Or, à cet effet, il est dit dans nos statuts: que des bourses seront instituées, au prorata de nos ressources, en faveur des enfants ou des très proches parents des anciens Elèves peu favorisés des dons de la fortune; que l'Association se réserverait de procurer un patronage et un appui moral aux Elèves sortant de cet Etablissement et qu'enfin deux prix exceptionnels seraient créés en faveur des Elèves les plus méritants.

Mais si l'Association a pensé aux vivants, si elle se fait gloire de posséder dans son sein des hommes qui honorent grandement toutes les classes de la société, clergé, magistrature, armée, administration, professions libérales, — et vous n'avez pas perdu le souvenir, mes jeunes Camarades, des actes de vaillance accomplis naguère dans l'Extrême-Orient par un de vos anciens condisciples, — elle n'a pas voulu que la mémoire des Elèves enlevés trop tôt de ce monde, et dont quelques-uns sont morts glorieusement sur les champs de bataille, pût tomber dans l'oubli! Un service solennel est donc célébré tous les ans pour le repos de l'âme de nos camarades défunts.

Ce sont là, Messieurs, les fruits sérieux de notre Association, le côté utilitaire; mais nous avons pensé, suivant en cela, tout en les intervertissant, les

prescriptions du poète latin, qu'il nous serait permis de joindre à l'utile, l'agréable. Le P. Supérieur, notre Président honoraire, dont depuis dix-sept années, parents et élèves ont pu apprécier la constante sollicitude et les grandes qualités personnelles, a bien voulu mettre à notre disposition la salle du Réfectoire pour y instituer un banquet fraternel.

Sous ces voûtes, habituellement plus silencieuses, un véritable festin a été préparé par les soins du bien sympathique P. Econome. Que de souvenirs cet antique Réfectoire ne nous rappelle-t-il pas? Je ne puis que vous répéter ici les charmantes paroles de notre ancien et cher Maître, le P. Perron: « Le bon vieux » temps ressuscite, on a tant de choses à se dire! Se » rémemorer ainsi les jeunes années, comme c'est » bon pour le cœur! On se sent revivre, et l'on croit » apercevoir encore à la table des Maîtres, le Supé- » rieur et les Professeurs de ce temps-là, dont on se » retrace la physionomie, les allures et aussi le » dévouement. »

Me croirez-vous, mes jeunes Camarades, quand je vous dirai que, par un miracle que je ne me charge pas d'expliquer, mais dans lequel la cordialité de la réunion entre certainement pour une grande part, on retrouve, pour un jour, ce bel appétit de la quinzième année dont le souvenir seul survit pour plusieurs d'entre nous.

Et l'on se rappelle aussi que parfois on est entré dans ce Réfectoire, l'oreille un peu basse et les larmes aux yeux. La mise au pain sec et à l'eau vous guettait derrière la porte, maigre régal, s'il en fut, d'où l'abondance même, c'est le cas de le dire, était bannie; pour un peu, on se serait même volontiers comparé au malheureux Tantale. Je connais, et très intimement, un ancien élève qui ne peut entrer au Réfectoire sans jeter les yeux sur la place où, à genoux sur la dalle, il attendait, certain jour, non sans une secrète impatience, la fin du repas de ses camarades plus sages que lui. S'il pense encore à ce mauvais moment, c'est surtout pour admirer l'inaltérable patience de ses excellents Maîtres, si fréquemment soumise à de rudes épreuves et jamais lassée.

L'Orateur de l'an dernier nous disait encore: « L'Association est non seulement fraternelle, elle est » aussi catholique. » Et en effet, qui de nous, Messieurs, ne se sent ému à la pensée des premiers actes de foi chrétienne qu'il a accomplis dans sa jeunesse? La première communion, la confirmation, les pratiques religieuses faites en commun dans la Chapelle du Collège, sont autant de charmants et pieux souvenirs qui font battre délicieusement le cœur de l'homme dans sa maturité. Le souffle du monde peut bien, pendant quelque temps, couvrir comme d'une buée le miroir de notre conscience; il arrive providentiellement un jour où l'éducation première illumine de nouveau cette conscience et ravive dans nos cœurs la foi des jeunes années!

En juillet 1890, la distribution des prix était à peine terminée qu'un élève des Petits-Carmes, reçu tout nouvellement bachelier, accourait, les bras encore chargés des lauriers qu'il venait de conquérir, se faire recevoir membre de notre Association fraternelle. Croyez-vous, mes jeunes et chers Camarades, que nous n'ayons pas été très touchés de cet empressement? et pouvez-vous douter du bonheur qu'éprouveraient vos maîtres et nous à voir chaque année quelques uns d'entre vous suivre ce bon exemple? Vous serez reçus à bras ouverts; il y a place pour tous dans notre Association fraternelle.

Serrons les rangs, et faisons comme une garde d'honneur autour de ces hommes dévoués qui ne nous ont ménagé ni leur temps ni leur peine. C'est ainsi que vous récompenserez et votre digne Supérieur et tous vos Professeurs dont le cœur est toujours préoccupé de vos plus chers intérêts; et vous retrouverez en eux non plus des Maîtres, mais des amis sincères dont la pensée ne cessera de vous suivre dans votre nouvelle existence, heureux de vos joies, compatissants à vos peines. Puis, quand l'âge aura ridé votre front et blanchi votre tête, vous comprendrez, alors surtout, combien il est bon de se retremper quelquefois dans les souvenirs de jeunesse et de se retrouver au milieu d'anciens camarades formant autour de vous comme une seconde famille.

Mères chrétiennes qui m'écoutez avec une attention si bienveillante, pardonnez-moi d'avoir tant retardé le bonheur de couronner vous-mêmes vos chers enfants. Je ne saurais oublier quelles douces et pénétrantes émotions font vibrer le cœur des parents quand ils se voient revivre dans les succès de leurs fils.

Venez donc, mes jeunes Amis, et par les prix qui vous seront décernés, donnez à vos mères la joie intime de voir que vous justifiez de plus en plus leurs espérances.

A vous maintenant, mes jeunes Camarades, qui allez quitter cette chère Maison pour entrer dans le monde, je dirai: Quelle que soit la situation que vous deviez occuper un jour, vous serez forts dans votre lutte pour la vie; car, en outre des grands principes de foi, de courage et d'honneur, qui sont la base de l'éducation chrétienne, vos Maîtres vous auront mis au cœur deux sentiments qui vous aideront à marcher sans défaillance et sans crainte: l'amour de Dieu, l'amour de la Patrie!